



Cours de formation «Outil de conseil spécifique à l'exploitation pour la protection des eaux»

La plateforme « Produits phytosanitaires (PPh) et eaux » a développé un outil de conseil spécifique à l'exploitation pour la protection des eaux. Il aide à identifier les voies d'entrée potentielles des PPh dans les eaux de surface à la ferme et au champ. Il permet d'évaluer les risques et d'élaborer des solutions pour les limiter avec les chef.fes d'exploitation. Le cours combine des aspects théoriques et pratiques et offre aux participants la possibilité d'utiliser l'outil concrètement.

Date : Mardi 9 juillet 2024

Lieu : Inforama Rütli, Rütli 5, 3052 Zollikofen

Responsables : Gabrielle Loichat, AGRIDEA (gabrielle.loichat@agridea.ch)
Nathalie Dakhel-Robert, AGRIDEA (nathalie.dakhel-robert@agridea.ch)
Lucia Bernasconi, AGRIDEA (lucia.bernasconi@agridea.ch)

Numéro de cours : 24.330

Objectifs : Les participant-e-s:

- connaissent l'outil de conseil spécifique à l'exploitation pour la protection des eaux
- peuvent appliquer l'outil dans la pratique;
- échangent avec des conseiller.ères ayant utilisé l'outil
- partagent leurs expériences en matière de conseil sur les produits phytosanitaires et l'eau.

Public cible : Conseiller-ère-s agricoles, administrations cantonales, agriculteur-trice-s et toute personne intéressée

Remarques : La langue du cours est le français.
Une grande partie du cours a lieu en extérieur, prévoir des habits adéquats

Mardi 9 juillet 2024

dès 08h30	Accueil, café et croissants Inforama Rütli, Rütli 5, 3052 Zollikofen
09h00	Introduction et programme <i>Gabrielle Loichat, AGRIDEA</i>
09h15	Evaluation des risques de pollutions ponctuelles sur l'exploitation <i>Gabrielle Loichat, AGRIDEA</i> <ul style="list-style-type: none">• Pré-évaluation, interview de l'exploitant et visite• Evaluation des risques et propositions
09h50	Evaluation des risques pour les pollutions diffuses sur le terrain <ul style="list-style-type: none">• Pré-évaluation (matériel cartographique, matrice d'évaluation), interview de l'exploitant et visite• Evaluation des risques et propositions <i>G. Loichat, AGRIDEA</i>• Approfondissement sur les sols et le test à la bêche. <i>A définir</i>
10h35	Pause et déplacement sur les postes extérieurs
11h00	Application pratique de l'outil – 2 groupes Poste « Evaluation des risques sur l'exploitation » <ul style="list-style-type: none">• Stockage, protection des utilisateurs, gestion déchets• Aire de remplissage et de lavage, traitement des résidus de bouillie et des eaux de rinçage <i>G. Loichat et N. Dakhel-Robert, AGRIDEA</i>
12h30	Repas de midi
13h45	Application pratique de l'outil – 2 groupes Poste « Evaluation des risques sur le terrain » <ul style="list-style-type: none">• Ecoulement des eaux et réseaux d'évacuation• Pénétromètre/ test à la bêche <i>A définir</i>
14h45	Pause
15h15	Retour d'expérience du canton de Fribourg sur l'utilisation de l'outil <i>Claudia Degen, Institut agricole Grangeneuve</i> Discussion en plénum <i>Gabrielle Loichat, AGRIDEA</i>
16h00	Mot de la fin et évaluation <i>Gabrielle Loichat, AGRIDEA</i>
16h15	Fin du cours

Informations pratiques

Tarifs du cours

Conseillers et enseignants cantonaux, collaborateurs des organisations membres d'AGRIDEA et de l'OFAG, collaborateurs des centres de recherche et de formation :

- CHF 240.– / jour

Autres participant-e-s:

- CHF 360.– / jour

Inclus dans le forfait du cours

Les tarifs susmentionnés couvrent les prestations suivantes : conférences, repas pendant la pause, déjeuner avec boissons non alcoolisées, documentation du cours.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription

[Lien du cours sur le shop](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur

<https://www.agridea.ch/fr/termes-et-conditions/>.



Délai d'inscription

Mardi 25 juin 2024

Le nombre de participants est limité à 20 personnes.

Informations

+41 (0)52 354 97 30

kurse@agridea.ch

Désistement

Il est possible d'effectuer un désistement sans frais jusqu'à une semaine avant le début du cours. Au-delà de cette échéance, des frais de CHF 100.– seront facturés pour les frais administratifs. Nous nous réservons le droit de facturer les frais supplémentaires en fonction des réservations annoncées. En cas de non-annulation de l'inscription ou même en cas de participation partielle, la totalité des frais de cours sera facturée.

Informations sur l'arrivée

Plan d'accès



Plan de situation pour la salle de cours et les ateliers pratiques :

Arrivée à partir de 08h30 pour un café / croissant à la cafétéria (restaurant alte Mühle). Début du cours à 9h00, salle à définir. Les ateliers se dérouleront à proximité.

